

Analyse et cartographie des enjeux

Objectifs :

Identifier les éléments d'occupation du sol et de fonctionnement du territoire qui feront potentiellement l'objet d'une réglementation.

Fournir les principaux éléments pour estimer la vulnérabilité des personnes.

La caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux s'établit selon trois niveaux d'analyse :

1 - Les informations de base indispensables :

□ La qualification de l'urbanisation existante : définir les espaces urbanisés et non urbanisés, définir leur vocation,

- l'habitat
- les activités
- les équipements...

□ L'identification des principaux établissements recevant du public (ERP)

- Collège P.Néruda
- Ecole primaire

□ La qualification des usages des autres espaces ouverts publics et assimilés

- Site de La Métairie
- Plaines de jeux
- Les jardins ouvriers
- La piste cyclable
- Les sentiers de randonnée

□ La caractérisation des principales infrastructures et leurs usages ainsi que les principaux ouvrages d'intérêt général

- La RD 751 et la rue M.Cachin

2 - Les informations complémentaires pour l'élaboration de la stratégie :

□ L'estimation des populations résidentes au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique

□ L'estimation des emplois publics et privés au sein du périmètre d'étude susceptibles d'être concernés par un accident technologique

3 - Les informations connexes permettant d'avoir une connaissance générale du territoire :

□ L'historique de l'urbanisation

□ Les enjeux environnementaux et patrimoniaux

□ Les projets de développement de la commune

□ Le Plan Particulier d'Intervention (PPI)

□ Les politiques publiques sur le territoire d'étude

□ Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le contexte socio-économique

La cartographie des enjeux

